

● ARA

●
criavs.

centre ressource
pour les intervenants
auprès des auteurs
de violences sexuelles

Catalogue de formations

2025



CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes, GCS « Claude BALIER »

Mail : criavs-formation@criavs-ra.org

Numéro de déclaration formation : N°82 38 04613 38

Mesdames, Messieurs,

***V**ous témoignez un intérêt à nos formations, nous vous en remercions. Notre Centre Ressource est mandaté depuis 2008 par l'Agence Régionale de la Santé pour vous accompagner et vous former à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.*

***N**ous mettons notre expérience, notre expertise, nos savoirs et savoir-faire à votre disposition à travers nos prestations de formation, d'espace expert, de rencontre maillage-santé-justice-sociale, journée d'étude ou conférence-débat. Nous sommes présents pour vous accompagner dans la gestion de cas d'infraction à caractère sexuel survenu dans vos institutions. Nous pouvons aussi vous apporter des conseils et les outils nécessaires à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.*

***C**oncernant notre offre de formation, nous sommes à votre écoute pour construire des programmes adaptés à vos besoins. Par ailleurs, nos formations sont conçues dans le but d'actualiser et d'approfondir vos connaissances ainsi que vos compétences sur les représentations et la clinique des auteurs de violences sexuelles, les outils thérapeutiques, les injonctions et obligations de soins, les principes de soins et traitements médicamenteux, la pédophilie, l'inceste et les violences intrafamiliales, etc.*

***N**ous espérons que notre catalogue de formations répond à vos besoins et vous offre des instants d'apprentissage et de réflexion qui vous permettront de faire évoluer vos pratiques et contribueront à votre épanouissement professionnel.*

*Très cordialement,
L'équipe du CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes*



Sommaire

Organigramme	4
Les missions	5
Information générale	6
Module 1 —Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle	7
Module 2 —Approfondissement de la clinique des auteurs de violences sexuelles et de l’agir sexuel violent	8
Module 3 — Les soins pénalement ordonnés : obligation et injonction de soins	9
Module 4 —Les traitements médicamenteux	10
Module 5 —Les principes de soins aux auteurs de violences sexuelles	11
Module 6 —Approche des outils à médiation thérapeutique : QICPAAS, « Qu’en dit-on ? », 8 ^{ème} Dimension	12
Module 7 —Les comportements sexuels problématiques chez les enfants de moins de 12 ans.....	13
Module 8 —Initiation à la clinique des adolescents auteurs de violences sexuelles de plus de 12 ans.....	14
Module 9 —Traumatisme et auteurs des violences sexuelles	15
Module 11 —Troubles pédophiliques et états des lieux.....	16
Module 12 —Les violences sexuelles intrafamiliales	17
Module 13 — Selflife© : outils de médiation à visée préventive	18
Module 14 —Les violences sexuelles chez les personnes âgées	19
Calendrier des formations 2024	20
Bulletin d’inscription	21



ORGANIGRAMME CRIAVS ARA



Organigramme du GCS Claude Balier - CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes

ASSEMBLEE GENERALE

Administrateur
Mathilde ROUSSEAU

Responsable pédagogique

Marie FAYET

Responsable qualité

Dr Hélène DENIZOT-BOURDEL

Responsable administratif et financier

Délégation de Lyon

Responsable :
Dr. Sabine MOUCHET
Secrétaire :
Laure VIVIER
Référent pédagogique :
Chloé LAVAL

Délégation de Grenoble

Responsable :
Dr. Philippe VITTINI
Secrétaire :
Eva MASSIANI
Référent pédagogique :
Marie FAYET

Délégation de Clermont-Ferrand

Responsable :
Dr. Hélène DENIZOT-BOURDEL
Secrétaire :
Candide COUTTURES
Référent pédagogique :
Gwendoline NIQUET

Délégation de St-Etienne

Responsable :
Dr. Tristan GABRIEL-SEGARD
Référent pédagogique :
Dr Tristan Gabriel SEGARD

Formateurs de l'équipe Lyon

- **Psychiatres :**
Dr Sylvain DOUILLARD
Dr Sabine MOUCHET
- **Psychologues :**
Chloé LAVAL
Mathias POITAU
- **Infirmier(e)s :**
Noridine ABDERRAHMANE
Brigitte PARIAT
Elise RIBOT
- **Juriste :**
Iohanna ROUSSET

Formateurs de l'équipe Grenoble

- **Psychiatre :**
Dr. Philippe VITTINI
- **Psychologues :**
Clémentine COURT
Charlotte DUBOIS
Marie FAYET
Solène QUINIOU-LEFEVRE
- **Infirmier(e)s :**
Michel HAVREDAKIS
Séverine LLOVERIA
- **Juriste :**
Iohanna ROUSSET

Formateurs de l'équipe Clermont-Fd

- **Psychiatre :**
Dr. Hélène DENIZOT-BOURDEL
- **Psychologues :**
Ihs ALBARET-FINET
Julie MENNUTI
Gwendoline NIQUET
Sylvie PIRES
- **Infirmier(e)s :**
Julien MARTINEZ
- **Juriste :**
Iohanna ROUSSET

Formateurs de l'équipe St-Etienne

- **Psychiatre :**
Dr. Tristan GABRIEL-SEGARD
- **Juriste :**
Iohanna ROUSSET

Les missions



Animation du maillage régional Santé-Justice-Social :

- Initier et animer des rencontres pluridisciplinaires, départementales, des professionnels du sanitaire, de la justice, de l'accompagnement social et de l'insertion.
- Développer un réseau de soin de proximité.



Documentation :

- Recenser les connaissances actuelles, les avancées de la recherche, l'évolution des pratiques cliniques et thérapeutiques et les mettre à disposition notamment sur : **theseas.reseaudoc.org**.
- Consultation, prêt de documents et accompagnement à la recherche.
- Envoi d'un bulletin de veille documentaire.



Espace expert :

- Fournir un appui pour penser les difficultés inhérentes à la pratique clinique auprès des auteurs de violences sexuelles.
- Réflexion autour des prises en charge.
- Evaluation des situations difficiles et des stratégies de soins.



Formation :

- Initiale auprès des instituts de formation, des universités afin de sensibiliser les futurs professionnels.
- Continue auprès des professionnels.



Prévention :

- Développer les liens auprès des associations et des professionnels de « première ligne » en contact avec les enfants, les adolescents et les familles pour penser et articuler la prévention des violences sexuelles.
- Créer des temps forts et proposer des rencontres locales.



Recherche :

Encourager, favoriser et initier le développement de recherches et de réflexion sur l'amélioration des traitements et des accompagnements des auteurs de violences sexuelles.



Mineurs auteurs de violences sexuelles :

Cette mission spécifique se décline de façon transversale dans les six missions ci-dessus et s'adresse aux professionnels intervenant auprès des mineurs auteurs de violences sexuelles.

Informations générales

Dans le cadre des missions du CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes, nous vous proposons ce catalogue de formations qui s'adresse à tous les professionnels des secteurs du sanitaire, du médico-social, du social, du judiciaire, de l'éducation... etc..
Ce catalogue sera actualisé chaque année en fonction de l'évaluation des connaissances cliniques dans le champ des violences sexuelles.

14 modules composent ce catalogue, il est à noter que les modules 1 (initiation à la clinique des AVS) et 2 (approfondissement de la clinique des AVS), peuvent être demandés en prérequis pour accéder à certaines des formations.

Tout au long de l'année, en plus des formations, des conférences, des soirées-débats, des groupes inter-professionnels et des journées d'études vous sont proposés dans les différentes délégations du CRIAVS ARA, toutes les informations sont accessibles sur le site internet : www.criavs-ara.org.

L'engagement du CRIAVS ARA se décline autour de trois axes :

- La satisfaction des stagiaires
- L'implication de l'équipe dans l'accompagnement à court et à long terme de nos stagiaires
- L'amélioration continue de nos prestations

Les méthodes et outils pédagogiques :

- Une évaluation par QCM est réalisée avant et après chaque formation, sans notation
- Des apports théoriques et/ou techniques centrés sur des études de cas clinique ou sur des activités professionnelles des participants (vignettes cliniques, bibliographie, power point...).

Formation en intra-établissement :

Certaines formations spécifiques peuvent être adaptées à la demande en fonction des besoins des acteurs de terrain. Pour la mise en place de ces formations, il vous faut prendre contact avec la délégation du CRIAVS correspondant à votre secteur.

Prérequis :

L'accès aux conférences, des soirées-débats, des groupes inter-professionnels et des journées d'études, ne nécessite pas de prérequis. Les informations concernant les prérequis se trouvent sur chaque fiche module.

Modalité d'inscription :

Pour vous inscrire, il est nécessaire de remplir la fiche d'inscription (cf. page N°21) et de l'envoyer à l'adresse suivante : criavs-formation@criavs-ara.org ou à l'adresse postale : **CH le Vinatier-CRIAVS ARA-Mme Laure VIVIER - Bat 338A - BP 30039- 95, boulevard Pinel - 69678 - Bron Cedex.**

A réception de votre demande d'inscription, vous recevrez un mail de confirmation selon les places disponibles. Avec la convocation de formation, vous recevrez une convention de formation à nous retourner signée.

Lieu et déroulement des formations :

Les formations du catalogue se déroulent au sein de l'une de nos délégations : Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Saint-Etienne, en fonction du module. Le lieu de formation est indiqué dans le descriptif de chaque module. L'adresse exacte du lieu de formation sera précisée sur la convocation.

La durée de nos formations est de 7 heures par jour soit de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ou en demi-journée sur la base de 3 heures 30. Chaque stagiaire signe par demi-journée une fiche de présence.

Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation de la part des stagiaires. Une première évaluation est réalisée à l'issue de la formation, une seconde sera envoyée aux stagiaires six mois après la formation afin de savoir si celle-ci leur a été utile dans leur pratique. Une attestation de présence nominative vous est remise ou envoyée par mail à la fin de la formation.

Assiduité :

Pour tout empêchement, merci de prévenir le CRIAVS, dès que possible.

Nos tarifs :

Les formations que nous proposons dans ce catalogue sont gratuites pour tous les professionnels exerçant dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour les professionnels exerçant en dehors de la région, les formations sont payantes (en présentiel : 100€ pour une journée et 50€ en demi-journée ; pour les formations catalogue en distancées : 50€ pour une journée et 25€ la demi-journée). Nos offres de formations intra-établissement sont gratuites pour toutes les structures de la région relevant du secteur sanitaire et médico-social.

Pour toutes les structures sollicitant une formation pour leurs équipes et étant hors champ sanitaire et médico-social, les formations sont payantes (en présentiel uniquement : 1000€ la journée et 500€ la demi-journée).

Restauration :

Pour toutes les formations, les modalités de restauration vous seront précisées sur la convocation.

Statistique de satisfaction formation :

Le pourcentage de professionnels satisfaits des formations dispensées par le CRIAVS ARA est de 95% pour l'année 2023.

Malgré la présence du COVID sur le territoire, 100% des formations ont été assurées en présentiel en mettant en place les mesures sanitaires requises. 80% des stagiaires mettent en pratique les compétences et connaissances acquises au cours de la formation.

Accessibilité :

Les locaux des différents centres de formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Informations juridiques :

Les informations juridiques citées lors des formations ont été revues par la Juriste du CRIAVS-ARA.

RÉSUMÉ :

Ce module 1 s'inscrit comme prémices à l'appréhension, la compréhension et l'expérimentation d'une prise en charge pluridisciplinaire et transdisciplinaire des auteurs de violences sexuelles, reconnue comme efficiente par la communauté scientifique.

Le contenu de ce module s'axe principalement sur les notions initiales de la clinique des auteurs de violences sexuelles. Il questionnera les représentations sociales des AVS et abordera le contexte juridique, historique et épidémiologique.

OBJECTIFS :

Cette formation permettra aux participants d'acquérir les notions initiales de la clinique des auteurs de violences sexuelles, d'appréhender les aspects psychopathologiques des auteurs de violences sexuelles, de prendre conscience des représentations sociales des AVS et leurs impacts sociologiques, historiques et professionnels et enfin de rechercher la posture professionnelle la plus adaptée à cette clinique.

MÉTHODE PEDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Accompagner les AVS sur le plan législatif, clinique et social. Se positionner et travailler avec les auteurs et en lien avec les professionnels du réseau.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

INITIATION À LA CLINIQUE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES ET POSTURE PROFESSIONNELLE

DATES ET LIEUX :

- * **Clermont-Ferrand** : Dr Hélène DENIZOT-BOURDEL et Julie MENNUTI
 - * 28/01/2025—9h—17h
- * **Grenoble** : Clémentine COURT, Marie FAYET, Michel HAVREDAKIS et Séverine LLOVERIA
 - * 16/01/2025—9h—17h
 - * 13/10/2025—9h—17h
- * **Lyon** : Brigitte PARIAT, Chloé LAVAL, Mathias POITAU et Elise RIBOT
 - * 27/01/2025—9h—17h
 - * 11/09/2025—9h—17h

TARIF : Gratuit pour les professionnels de la région ARA.
Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Représentations sociales des AVS (avec Brainstorming)
- * Contexte épidémiologique

12h30-13h30 : Pause déjeuner

Modalités des prises en charges

- * Illustration clinique
- * Éléments théoriques
- * Réflexions collectives et posture professionnelle

Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

RÉSUMÉ :

Cette formation s'adresse à des professionnels qui ont une connaissance de cette clinique sur le plan théorique et pratique. Elle accorde une place privilégiée à la clinique de l'agir sexuel violent sur un versant psychodynamique afin de dégager les stratégies psychiques à l'œuvre autour du passage à l'acte. Ce focus permet d'identifier de quel type d'agir il s'agit afin de mieux adapter la réponse thérapeutique.

OBJECTIFS :

- Approfondir les notions relatives à la clinique de l'agir sexuel violent.
- Mieux appréhender les dysfonctionnements psychiques liés à ces passages à l'acte.
- Appréhender les différents dispositifs et outils existant pouvant être mis en place dans la prise en charge d'un AVS.
- Penser le cadre et les postures professionnels et institutionnels auprès des auteurs de violences sexuelles, au regard de cette clinique spécifique.

MÉTHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques
- Travail en sous groupe

APTITUDES ET COMPÉTENCES

Savoir identifier les typologies de fonctionnement psychique des AVS. Etre en capacité d'évaluer et proposer un cadre thérapeutique adapté pour un public AVS.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

APPROFONDISSEMENT DE LA CLINIQUE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES ET DE L'AGIR SEXUEL VIOLENT

DATES ET LIEUX :

* **Lyon** : Chloé LAVAL, Mathias POITAU et Elise RIBOT

* 12/06/2025—9h—17h

TARIF :

Gratuit pour les professionnels de la région ARA.

Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Rappels sur les soins sous main de justice et pluralité des cadres autour des AVS (sanitaire, social et judiciaire) + focus sur les infractions sexuelles.
- * Approfondissement théorico-clinique - Typologie des AVS et constantes de fonctionnement
- * Exemple de l'injonction de soins pour illustrer le maillage Santé-Justice et l'intercontenance.

12h30 —13h30 : *Pause Déjeuner*

- * Présentation du dispositif des PlateFormes Référentielles de soins aux Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel (PFR AICS)
- * Ateliers en sous groupe sur les dispositifs de soins existants

Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

RÉSUMÉ :

Cette formation vise à améliorer les connaissances de chacun sur les soins pénalement ordonnés : obligation et injonction de soins.

Le cadre de soin peut questionner la modalité de la prise en charge, la posture soignante... Il semble important de familiariser les professionnels à ce dispositif de soin et d'en appréhender les différentes dimensions : juridiques, éthiques et déontologiques afin de remplir au mieux la mission de soignant en psychiatrie.

OBJECTIFS :

- Connaître les compétences de chacun pour plus de différenciation
- Distinguer les particularités légales des différents dispositifs de soins pénalement obligés.
- Discerner leurs implications pratiques dans la prise en charge des patients placés sous main de justice.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Distinguer les particularités légales de différents dispositifs de soins pénalement imposés.

Repérer l'implication pratique dans le soin.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

LES SOINS PÉNALEMENT ORDONNÉS : OBLIGATION ET INJONCTION DE SOINS

DATES ET LIEUX :

- * **Grenoble** : Nordine ABDERRAHMANE, Psychologue, Iohanna ROUSSET et Dr Philippe VITTINI
* 12/11/2025 9h—17h
- * **Lyon** : Nordine ABDERRAHMANE, Brigitte PARIAT, Iohanna ROUSSET et Dr Philippe VITTINI
* 14/05/2025 9h—17h

TARIF : Gratuit pour les professionnels de la région ARA.
Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Rôle du médecin coordonnateur et regard juridique

12h—13h : Pause déjeuner

- * Modalités de prise en charge et situation cliniques

Bilan et évaluation de la journée

*Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours
de la matinée et de l'après-midi.*

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

RÉSUMÉ :

Rationnel physiopathologique de la prescription des principales molécules, psychotropes et anti androgènes.

Données pharmacologiques essentielles concernant les molécules utiles dans le traitement des auteurs de violences sexuelles.

Recommandations françaises et internationales dans la pharmacothérapie des auteurs de violences sexuelles.

Modalités pratiques de mise en œuvre des traitements : bilan pré-thérapeutique, balance bénéfice/risque, modalités de suivi et de surveillance.

OBJECTIFS :

L'objectif de la formation est de permettre aux médecins qui seront en charge de la prescription de traitement médicamenteux pour les auteurs de violences, de connaître les indications et les modalités de prescriptions des différentes molécules.

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

A l'issue de la formation, les médecins seront en capacité de prescrire et surveiller les modalités de prescription des différentes molécules indiquées dans le traitement des auteurs de violences sexuelles.

PUBLIC

Médecins, psychiatres et internes en psychiatrie

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 participants

Maximum : 15 participants

LES TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

FORMATION DISTANCIÉE

* **En Visio Dr Sabine MOUCHET**

* 21/05/2025 : 9h—12h30 en **distancié**

(2h30 auto-apprentissage suivi d'1h de réunion d'échange)

TARIF : Gratuit pour les professionnels de la région ARA.
Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

La formation se déroulera **uniquement en distancié** sous forme de modules d'auto-apprentissage suivi d'une réunion d'échanges et de réponse aux questions également en distancié.

PROGRAMME :

Accueil des participants

- * QCM préparatoire
- * Capsule vidéo

Bilan et évaluation

DÉROULEMENT :

Après leur inscription, les stagiaires recevront un mois avant la date de la réunion un questionnaire de pré-positionnement, qu'ils devront remplir afin de recevoir le lien pour les modules d'auto-apprentissage en ligne. Après le visionnage de ceux-ci à leur convenance, ils sont conviés à participer à la réunion d'échanges à 9h. La validation du module repose sur la réalisation des questionnaires de pré et post-formation, à l'auto-apprentissage à partir des modules en distancié, et à la participation à la réunion d'échanges.

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée

RÉSUMÉ :

Cette formation se propose d'introduire les principes de prise en charge des auteurs de violence sexuelle.

La rencontre de ces auteurs pris dans un soin pénalement prescrit le plus souvent, nécessite des aménagements particuliers d'évaluation, d'écoute et de savoir.

OBJECTIFS :

Proposer un espace d'échange autour des situations rencontrées par les stagiaires.

- Question de la non demande
- Contre transfert / représentation/ jugement
- Engager une réflexion éthique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Mise en situation et échange groupal

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

- Connaître le contexte de la prise en charge des auteurs de violence sexuelle.
- Identifier les différents principes de soins : médicaux /prise en charge groupale et individuelle.
- Etre capable de prendre en charge en explorant le contexte afin d'ajuster le suivi.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

LES PRINCIPES DE SOINS

AUX AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

DATES ET LIEUX :

* **Lyon** : Elise RIBOT et Mathias POITAU

* 13/10/2025—9h à 12h30

TARIF :

Gratuit pour les professionnels de la région ARA.

Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Apports théoriques
- * Mise en situation et échange groupal

Bilan et évaluation de la formation

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

RÉSUMÉ :

Le Questionnaire d'Investigation Clinique pour les Auteurs d'Aggressions Sexuelles (QICPAAS), le « **Qu'en dit-on ?** » et la **8^{ème} Dimension** sont trois outils réservés à l'usage de professionnels de terrain qui prennent en charge les AVS. Le **QICPAAS** propose un cadre structuré de questionnement expliquant une approche progressive du fonctionnement mental du sujet auquel il s'adresse. Le « **Qu'en dit-on ?** » est un outil de médiation sous forme de jeu. Il ouvre la voie vers la parole et l'échange symbolique. Cet outil permet une « réparation » des processus psychiques et autorise un engagement et investissement possible dans le travail individuel. La **8^{ème} Dimension** est un outil de médiation qui facilite l'accès à ses représentations mentales en permettant le déplissement de la pensée dans un cadre ludique et convivial. Ce jeu est un support de médiation qui sollicite les représentations et autorise la réflexion.

OBJECTIFS :

Découvrir les outils, leurs origines et leurs formats afin de pouvoir les mettre en œuvre et les utiliser dans sa pratique.

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Maîtrise de l'entretien relationnel et de la clinique des AVS. Promouvoir la circulation de la parole et les échanges dans le groupe. Favoriser l'accès à ses propres représentations. Analyser les enjeux relationnels et la dynamique de groupe.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

APPROCHE DES OUTILS THÉRAPEUTIQUES : QICPAAS, QU'EN DIT-ON ? ET 8ÈME DIMENSION

DATES ET LIEUX :

* **Lyon** : Michel HAVREDAKIS et Nordine ABDERRAHMANE

* 05/11/2025— 9h—17h

TARIF :

Gratuit pour les professionnels de la région ARA.

Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM
- * **QICPAAS** : Historique de l'outil
- * **QICPAAS** : Présentation de l'outil et éclairage clinique

12h30-13h30 : Pause déjeuner

- * « **Qu'en-dit-on ?** » : Eclairage clinique sur l'outil et mise en situation
- * **8ème dimension** : Eclairage clinique sur l'outil et mise en situation

Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

RÉSUMÉ :

Les violences sexuelles sur mineurs sont réalisées par des mineurs dans 1/4 des situations. Il est donc fondamental de développer des éléments de compréhension des dynamiques en jeu pour pouvoir intervenir de façon plus pertinente auprès des publics concernés (prise en charge, signalement, etc...)dans une logique de réseau et de partenariat.

Mais les agirs sexuels ne sont pas nécessairement infractionnels ni même pathologiques. Il convient donc d'apporter des repères clairs sur le développement normal de la sexualité incluant l'exploration sexuelle normale, afin de pouvoir repérer les situations de comportements sexuels problématiques qui signent la détresse de l'enfant pré-pubère.

OBJECTIFS :

- Distinguer les comportements sexuels problématiques d'une exploration sexuelle typique chez l'enfant et l'adolescent.
- Elaborer une prise en charge individuelle ou collective adaptée pour cette clinique (posture professionnelle, positionnement d'équipe).
- Concevoir des actions de prévention en matière de violence sexuelle auprès de mineurs.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

- Connaître les changements psycho sexuel de l'enfant
- Identifier les comportements sexuels problématiques
- Adapter sa posture professionnelle.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

LES COMPORTEMENTS SEXUELS PROBLÉMATIQUES CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS

DATES ET LIEUX :

* **Clermont-Ferrand** : Iris ALBARET-FINET et Gwendoline NIQUET

* 07/10/2025—9h—17h

* **Grenoble** : Clémentine COURT et Charlotte DUBOIS

* 08/09/2025—9h—13h

TARIF :

Gratuit pour les professionnels de la région ARA.

Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Le développement psycho sexuel chez l'enfant et l'adolescent
- * CSP définition
- * La clinique des CSP / Vignettes cliniques

12h30-13h30 : Pause déjeuner

- * Orientation / Prévention

Bilan et évaluation de la journée

***Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours
de la matinée et de l'après-midi.***

RÉSUMÉ :

La sexualité chez les enfants et les adolescents peut venir interpeller les professionnels dans leurs pratiques. Il peut être compliqué de se repérer entre ce qui participe du développement psycho-sexuel de ce qui entre dans le cadre de la psychopathologie des passages à l'acte sexuel violent dans l'adolescence.

Le processus adolescent peut amener une réflexion différente sur le passage à l'acte et permettre de proposer une prise en charge la plus adaptée possible. Nous vous proposons d'aborder les aspects thérapeutiques engagés lors de la prise en charge des mineurs AVS tout en dépliant les mouvements dans la relation d'aide psycho-éducative.

OBJECTIFS :

- Définir le cadre légal de la justice pénale des mineurs (principes, ordonnance 45, signalement, ip, etc ...).
- Faire un état des lieux sur la clinique des mineurs AVS.
- Acquérir ou enrichir les notions relatives à l'agir sexuel violent chez le mineur.
- Aborder sous un angle psycho-criminologique la clinique des AVS.
- Elaborer une prise en charge individuelle ou collective adaptée pour cette clinique (posture professionnelle, positionnement d'équipe).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Etre en capacité de repérer les différents aspects dans la clinique de l'agir sexuel violent chez les mineurs. Savoir identifier les indications des prises en charges thérapeutiques auprès des AVS.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

INITIATION À LA CLINIQUE DES ADOLESCENTS AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES DE PLUS DE 12 ANS

DATES ET LIEUX :

- * **Clermont-Ferrand** : Julie MENNUTI, Gwendoline NIQUET et Iohanna ROUSSET
* 14/10/2025—9h—17h
- * **Grenoble** : Clémentine COURT, Marie FAYET, Séverine LLOVERIA, Solène QUINIOU et Iohanna ROUSSET
* 03/02/2025—9h—17h
* 23/06/2025—9h—17h

TARIF :

Gratuit pour les professionnels de la région ARA.

Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM
- * La justice pénale des mineurs
- * La clinique de l'adolescent auteur de violence sexuelle
- * Vignettes cliniques

12h30—13h30 : Pause déjeuner

- * Posture professionnelle
- * Prise en charge individuelle et/ou groupale

Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

RÉSUMÉ :

La formation se déroule sur deux jours, en présentiel.

Le premier jour vise à apporter les bases de la clinique du traumatisme psychique, des mécanismes psychiques et des différentes étapes de la constitution du trauma.

Le deuxième jour vise à aborder le trauma et son traitement sous l'angle de la neurobiologie, et du traitement de l'information, et présenter différents outils de prise en charge spécifique du traumatisme d'une part, et d'étudier le traumatisme chez les AVS.

OBJECTIFS :

Jour 1 :

- Savoir reconnaître la symptomatologie du traumatisme psychique et appréhender la diversité de ses manifestations Cliniques.
- Concevoir la spécificité du traumatisme complexe.

Jour 2 :

- Appréhender la dissociation péri-traumatique et la mémoire traumatique.
- Comprendre les mécanismes sous-jacents au traumatisme psychique et leur implication dans la prise en charge ; la clinique du trauma et de l'attachement chez les AVS.
- Découvrir différents outils et différentes psychothérapies utilisées dans le traitement des traumatismes psychiques E.M.D.R (Eye Movement Desensitization and Reprocessing), I.C.V (Intégration du Cycle de la Vie), Brainspotting, E.F.T...

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Savoir identifier et accueillir la clinique du traumatisme psychique chez les AVS.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

TRAUMATISME

ET AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

DATES ET LIEUX :

* **Grenoble** : Clémentine COURT et Charlotte DUBOIS

* 17 et 18/11/2025—9h—17h

TARIF :

Gratuit pour les professionnels de la région ARA.

Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

* Jour 1 :

Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Rappels et repères cliniques du fonctionnement des AVS
- * Le Traumatisme
- * La dissociation : définition et neurobiologie

12h30—13h30 : Pause déjeuner

- * La mémoire traumatique
- * Psychotraumatisme complexe et diagnostic différentiel
- * Echanges et vignettes cliniques

Bilan et évaluation de la journée

* Jour 2

Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Trauma—Dissociation et théorie de l'attachement
- * Fenêtre de tolérance et outils de stabilisation

12h30—13h30 : Pause déjeuner

- * Thérapies du traumatisme
- * Echanges et vignettes cliniques

Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

RÉSUMÉ :

Confondue avec la pédocriminalité, la pédophilie est une paraphilie dont le trouble peut conduire à un passage à l'acte dans une logique de facteur de risque.

La prise en charge des troubles paraphiliques et en particulier du trouble pédophilique et de ses multiples expressions est un défi qui nécessite une compréhension fine des définitions cliniques, des dynamiques en jeu, et des enjeux et principes de prise en charge.

OBJECTIFS :

- Définir le cadre légal du phénomène de la pédophilie
- Déconstruire les représentations sur la pédophilie et les pédophiles
- Proposer une lecture clinique, psycho-pathologique, sexologique, développemental de la problématique
- Aborder la spécificité de la cyberpédocriminalité
- Connaître des outils d'évaluation des sujets pédophiles en vue d'élaborer des prises en charge adaptées.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

- Savoir évaluer pédophilie et pédocriminalité.
- Proposer un accompagnement individualisé.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

TROUBLES PÉDOPHILIQUES ET ÉTATS DES LIEUX

DATES ET LIEUX :

- * **Clermont-Ferrand** : Julien MARTINEZ et Sylvie PIRES
 - * 09/12/2025—9h—17h
- * **Lyon** : Dr Sylvain DOUILLARD, Chloé LAVAL et Elise RIBOT
 - * 16/10/2025—9h—17h

TARIF :

Gratuit pour les professionnels de la région ARA.

Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

Accueil des participants

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Définitions et classifications ; pédophilie, pédocriminalité, paraphilie
- * Approches cliniques

12h30-13h30 : Pause déjeuner

- * La cyberpédocriminalité
- * Outils d'évaluation et pistes de prise en charge

Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

RÉSUMÉ :

La famille est le lieu premier où s'ordonne et s'organise la sexualité du sujet. Les premiers objets d'investissement amoureux se trouvent au sein de la famille et semblent prédestiner les choix ultérieurs. Ces configurations proposent plusieurs scénarités qui peuvent être dysfonctionnantes ou non. Cette formation propose tout d'abord d'évoquer les différents types de familles où nous retrouvons des violences sexuelles intrafamiliales, puis de s'attarder sur les liens complexes et souffrants de ces familles. La notion du transgénérationnel et de secrets de famille seront également abordés. Enfin il sera essentiel de parler des différents types de prise en charge du côté du social, de l'éducatif et du thérapeutique.

OBJECTIFS :

- Connaître les différentes typologies des familles: familles incestueuses/incestueuses, abandonniques, maltraitantes...
- Repérer les complexes familiaux et fraternels, les liens familiaux souffrants.
- Aborder les impacts du transgénérationnel et secrets de famille.
- Approcher les notions d'inceste, promiscuité, huisclos...
- Evoquer les différents outils aidant à la prise en charge sociale, éducative et thérapeutique (thérapies familiales...).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Travaux pratiques en sous-groupes
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET COMPÉTENCES :

Etre en capacité de reconnaître les différentes typologies familiales afin de penser des indications thérapeutiques.

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE

DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

LES VIOLENCES SEXUELLES INTRAFAMILIALES

DATES ET LIEUX :

- * **Clermont-Ferrand** : Iris ALBARET-FINET, Gwendoline NIQUET et Iohanna ROUSSET
 - * 25/03/2025—9h 17h
- * **Grenoble** : Charlotte DUBOIS, Séverine LLOVERIA et Iohanna ROUSSET
 - * 15/05/2025—9h—17h
- * **Lyon** : Chloé LAVAL, Mathias POITAU Elise RIBOT et Iohanna ROUSSET
 - * 04/12/2025—9h—17h

TARIF : Gratuit pour les professionnels de la région ARA.
Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

Accueil des participants

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Que dit la loi des violences sexuelles en intrafamilial ?
- * Clinique des dynamiques familiales dysfonctionnelles
- * Aspects transgénérationnels
- * Inceste, incestuel

12h30-13h30 : Pause déjeuner

- * Repérage, évaluation et prise en charge autour de vignettes cliniques
- * Ateliers en sous groupe

Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

M13

RÉSUMÉ :

Le Selflife© est un outil de médiation ludique, à visée préventive (primaire ou secondaire), sous forme d'un jeu de l'oie, notamment créé pour une utilisation en stand. Il se joue en équipes, les participants devant prendre position sur les items proposés. D'orientation éducative, cet outil de médiation cible les questions de la transgression et de la sexualité, deux composantes de la violence sexuelle, et de manière plus large les questions de l'intimité, du rapport aux autres, de la violence, des conduites à risque, en lien ou non avec des problématiques d'addiction.

OBJECTIFS :

- Découvrir et apprendre à utiliser l'outil Selflife©, connaître les règles, les objectifs qu'il peut soutenir.
- Connaître les enjeux et axes de prévention efficaces en matière de violences sexuelles
- Se sensibiliser aux connaissances et aux dynamiques en jeu dans la prise en charge ou l'animation en groupe.
- Penser et éprouver sa posture d'animateur et de co-animateur.

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apport théorique
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

APTITUDES ET OMPETENCES :

Savoir utiliser le Selflife© et animer un groupe, pour favoriser les échanges et la réflexivité des participants au sujet des violences sexuelles

PUBLIC

Infirmiers, psychologues, psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale. Professionnels du champ éducatif. Binômes souhaités.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

SELFLIFE© :

OUTILS DE MÉDIATION À VISÉE PRÉVENTIVE

DATES ET LIEUX :

- * **Clermont-Ferrand : Iris ALBARET-FINET et Julie MENNUTI**
 - * 19 et 20/05/2025—9h 17h

TARIF :

Gratuit pour les professionnels de la région ARA.

Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

JOUR 1 :

Accueil des participants

- * Présentation de l'outil et mise en pratique
- * Principaux modèles théoriques de la prévention des violences sexuelles

12h30—13h30 : Pause repas

- * Mise en pratique de l'outil Selflife©
- * Evaluation de la journée

Bilan et évaluation de la journée

JOUR 2 :

- * Rappel du jour 1 et constitution des groupes
- * Mise en situation 1 et retour d'expérience structurée

12h30—13h30 : Pause repas

- * Mise en situation 2 et retour d'expérience structurée
- * Présentation de l'ensemble des déclinaisons du Selflife©

Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

RÉSUMÉ :

Les violences sexuelles chez les personnes âgées engendrent des difficultés chez les professionnels et nécessitent des ressources spécifiques pour les accompagner.

Nous proposons au cours de cette journée d'aborder pleinement cette thématique sous différents angles (sociétal, juridique, institutionnel et clinique) afin de mieux la caractériser.

Ces éléments de compréhension nous permettront ainsi de mieux identifier les possibilités d'action en termes d'accompagnement de ces personnes âgées, qu'elles soient institutionnalisées ou non.

OBJECTIFS :

- Être en mesure de définir ce qu'est une bonne santé sexuelle et d'en faire la promotion
- Définir le cadre légal de la personne âgée en institution notamment concernant la sexualité et les violences sexuelles
- Connaître les comportements sexuels inappropriés (CSI) chez les personnes âgées
- Savoir repérer et évaluer les CSI
- Pouvoir accompagner au mieux le CSI

APTITUDES ET OMPETENCES :

Savoir identifier les CSI et proposer un accompagnement spécifique à la personne âgée.

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

PUBLIC

Uniquement les professionnels des champs sanitaire, social et judiciaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 5 participants est requis pour le maintien de la formation

LES VIOLENCES SEXUELLES CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

DATES ET LIEUX :

* **Clermont-Ferrand** : Julien MARTINEZ et Sylvie PIRES

* 15/04/2025—9h—17h

TARIF :

Gratuit pour les professionnels de la région ARA.

Pour les professionnels hors ARA coûts à déterminer.

PROGRAMME :

Accueil des participants

- * Sexualité et santé sexuelle, définition
- * La personne âgée en institution : focus sur le cadre légal
- * Aspects cliniques du CSI en institution

12h30—13h30 : Pause repas

- * Prise en charge du CSI : Outils
- * Cas cliniques collaboratifs

Bilan et évaluation de la journée

Une pause de 15 minutes environ sera proposée au cours de la matinée et de l'après-midi.

Planning des formations

JANVIER

Grenoble	16/01/2025	M1	Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle
Lyon	27/01/2025	M1	Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle
Clermont-Ferrand	28/01/2025	M1	Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle

FEVRIER

Grenoble	03/02/2025	M8	Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles chez les mineurs de plus de 13 ans
----------	------------	----	--

MARS

Clermont-Ferrand	25/03/2025	M12	Violences sexuelles intrafamiliales
------------------	------------	-----	-------------------------------------

AVRIL

Clermont-Ferrand	15/04/2025	M14	Comportements sexuels inappropriés chez les personnes âgées
------------------	------------	-----	---

MAI

Lyon	14/05/2025	M3	Les soins pénalement ordonnés : Obligation et injonction de soins
Grenoble	15/05/2025	M12	Violences sexuelles intrafamiliales
Clermont-Ferrand	19 et 20/05/2025	M13	Selflife : outils de médiation à visée préventive
Lyon	21/05/2025	M4	Les traitements médicamenteux— FORMATION DÉMATÉRIALISÉE

JUIN

Lyon	12/06/2025	M2	Approfondissement de la clinique des auteurs de violences sexuelles et de l'agir sexuel violent
Grenoble	23/06/2025	M8	Initiation à la clinique des adolescents auteurs de violences sexuelles de plus de 12 ans

SEPTEMBRE

Grenoble	08/09/2025	M7	Les Comportements Sexuels problématiques chez les enfants de moins de 12 ans
Lyon	11/09/2025	M1	Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle

OCTOBRE

Clermont-Ferrand	07/10/2025	M7	Les Comportements Sexuels problématiques chez les enfants de moins de 12 ans
Lyon	13/10/2025	M5	Principes de soins aux auteurs de violences sexuelles
Grenoble	13/10/2025	M1	Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle
Clermont-Ferrand	14/10/2025	M8	Initiation à la clinique des adolescents auteurs de violences sexuelles de plus de 12 ans
Lyon	16/10/2025	M11	Troubles pédophiliques et états des lieux

NOVEMBRE

Lyon	05/11/2025	M6	Approche des outils thérapeutiques : QICPAAS, Qu'en dit-on ? Et 8ème dimension
Grenoble	12/11/2025	M3	Les soins pénalement ordonnés : Obligation et Injonction de soins
Grenoble	17 et 18/11/2025	M9	Traumatisme et auteurs de violences sexuelles

DECEMBRE

Lyon	04/12/2025	M12	Violences sexuelles intrafamiliales
Clermont-Ferrand	09/12/2025	M11	Troubles pédophiliques et états des lieux

Coordonnées du participant

Nom :	Prénom :		
Profession :			
Mail	Structure :		
Adresse professionnelle :			

Prenez vous en charge des AVS ?	OUI	NON	
--	-----	-----	--

Secteur d'activité : <i>Formations gratuites pour les secteurs sanitaires et médico-sociaux</i>	Sanitaire	Autre, préciser :
	Médico-social	
	Judicataire	

Expliquer quelles ont été les motivations vous incitant à vous inscrire :

Organisation des formations :

*Les formations peuvent être dispensées en présentiel ou par visio-conférence
Quelques semaines avant le début de la formation vous recevrez une convocation (date, lieu et liens si visio)
et une convention de formation*

*Les supports pédagogiques vous seront remis en amont de la formation via un lien numérique.
Contrôle des connaissances acquises lors de la formation à la fin de journée*

Mode de règlements

*Chèque à l'ordre de l'agent comptable du CRAVS ARA
ou virement (le RIB vous sera transmis à la suite de l'inscription)*

Conditions générales

*En cas d'absence la somme sera due dans sa totalité.
Le CRAVS se réserve le droit de faire évoluer le contenu et / ou de changer d'intervenants.
Si on ne pouvait tenir la tenue du stage à la date fixée le CRAVS s'engage à fixer une date de remplacement.
Pour les Personnes en Situation de Handicap merci de l'indiquer lors de votre inscription*

Inscription pour le ou les modules suivants					
Module N°1 — Page 7*	M1	Module N°6 — Page 12	M6	Module N°11 — Page 16*	M11
Module N°2 — Page 8	M2	Module N°7 — Page 13 *	M7	Module N°12 — Page 17 *	M13
Module N°3 — Page 9*	M3	Module N°8 — Page 14*	M8	Module N°13 — Page 18	M13
Module N°4 — Page 10	M4	Module N°9 — Page 15	M9	Module N°14 — Page 19	M14
Module N°5 — Page 11	M5				

***Pour les modules dispensés sur plusieurs sites, merci d'indiquer la localisation choisie :**

Module N°1 / Localisation et date choisie : _____	Module N°8 / Localisation : _____
Module N°1 / Date choisie : _____	Module N°11 / Localisation : _____
Module N°7 / Localisation : _____	Module N°12 / Localisation : _____

Signature

Cachet de la structure



CLERMONT-FERRAND

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Délégation de Clermont-Ferrand

Bâtiment place Henri Dunant

58 rue Montalembert - 63003 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél : 04 73 754 416

Mail : ccoutures@chu-clermontferrand.fr

LE VINATIER

PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

Délégation de Lyon

Bât. 338A— BP 30039

95, bd Pinel—69678 BRON

Tél : 04.37.91.53.09

Mail : laure.vivier@ch-le-vinatier.fr

Délégation de
Clermont-Ferrand

Délégation
de Lyon

Délégation de
Saint-Étienne

Délégation
de Grenoble



Centre
Hospitalier
Universitaire
Saint-Etienne



Centre
Hospitalier
Alpes-Isère

PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE

CHU Bellevue
Pavillon 5 bis—42055 SAINT-ETIENNE Cedex 2
Tél : 04 77 12 79 32

33, rue Normandie Niémen
CS 40147— 38431 ECHIROLLES Cedex
Tél : 04 56 58 89 40
Mail : contact@criavs-ra.org

criavs

ARA